

IV.

BUDGET

DU

MINISTÈRE DE LA JUSTICE

POUR L'EXERCICE 1889.



NOTE PRÉLIMINAIRE.

Les crédits demandés pour l'exercice 1889 s'élèvent à	fr.	13,904,733	»
Les crédits proposés pour l'exercice 1888 montent à		13,834,833	»

Soit une augmentation de	fr.	69,900	»
--------------------------	-----	--------	---

qui se justifie comme il suit :

CHAPITRE X.

PRISONS.

ART. 46. — *Salaires des détenus.*

Crédit proposé pour 1888	fr.	30,000	»
Crédit demandé pour 1889		33,000	»
En plus pour 1889	fr.	3,000	»

Par suite de la mise en pratique du règlement du 5 avril 1887, sur le travail des détenus dans les prisons et les maisons spéciales de réforme, prescrivant à son article 2 d'occuper principalement les détenus pour compte de l'État, l'administration a décidé de commencer, dès 1888, à faire travailler les détenus des prisons secondaires à des travaux en régie pour compte des prisons centrales. Cette mesure devant recevoir en 1889 une plus grande extension, il y a lieu d'augmenter de 3,000 francs l'allocation de l'article 46.

Ce surcroît de dépense n'est qu'apparent ; il est le résultat de l'obligation où se trouveront les prisons centrales de liquider au profit des prisons secondaires, pour les travaux dont il s'agit, l'intégralité des gratifications à allouer aux détenus de ces derniers établissements. La quote-part de ces gratifications revenant à l'État sera encaissée par les prisons secondaires et constituera un produit pour le Trésor.

ART. 49. — *Traitements des fonctionnaires et employés.*

Crédit proposé pour 1888	fr.	1,039,773	»
Crédit demandé pour 1889		1,072,673	»
En plus pour 1889	fr.	32,900	»

Cette augmentation de crédit est demandée : 1° pour allouer au personnel

NOTE PRÉLIMINAIRE.

administratif les augmentations de traitement prévues par les dispositions réglementaires, soit une dépense de 24,000 francs; et 2^o pour améliorer la position des surveillants, soit une dépense de 8,900 francs.

ART. 51. — *Frais d'impression et de bureau.*

Crédit proposé pour 1888	fr.	12,000	»
Crédit demandé pour 1889		44,000	»
En plus pour 1889	fr.	32,000	»

Cette augmentation est demandée comme charge temporaire pour pourvoir aux frais d'une adjudication publique d'imprimés pour les besoins des prisons pendant les années 1890 à 1894. Semblable crédit est accordé régulièrement tous les cinq ans.

RECAPITULATION.

ART. 46. Augmentation	fr.	8,000	»
ART. 49. —		32,900	»
ART. 51. —		32,000	»
AUGMENTATION	fr.	69,900	»



(98)

PROJET DE LOI.

LÉOPOLD II,

ROI DES BELGES,

A tous présents et à venir, Salut :

Sur la proposition de Nos Ministres de la Justice et des Finances, et de l'avis de Notre Conseil des Ministres,

NOUS AVONS ARRÊTÉ ET ARRÊTONS :

Le projet de loi dont la teneur suit sera présenté en Notre nom, à la Chambre des Représentants, par notre Ministre des Finances.

ARTICLE UNIQUE.

Le Budget du Ministère de la Justice est fixé, pour l'exercice 1889, à la somme de quinze millions neuf cent quatre mille sept cent trente-trois francs (15,904,733 francs), conformément au tableau ci-annexé.

Donné à Laeken, le 22 février 1888.

LÉOPOLD.

PAR LE ROI :

Le Ministre de la Justice,

JULES LE JEUNE.

Le Ministre des Finances,

A. BEERNAERT.

BUDGET DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE.

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL. par chapitre.
CHAPITRE I ^{er} .			
ADMINISTRATION CENTRALE.			
1	Traitement du Ministre	21,000 »	472,500 »
2	Traitements des fonctionnaires, employés et gens de service	392,000 »	
3	Matériel.	48,000 »	
4	Frais de rédaction et de publication de recueils statistiques	5,000 »	
5	Frais de route et de séjour.	6,500 »	
CHAPITRE II.			
ORDRE JUDICIAIRE.			
6	Cour de cassation. Personnel	271,200 »	4,426,950 »
7	— Matériel.	4,800 »	
8	Cours d'appel. Personnel	1,005,450 »	
9	— Matériel.	25,800 »	
10	Tribunaux de première instance et de commerce, y compris l'augmentation des traitements des greffiers adjoints des tribunaux de première instance, à raison de 200 francs, sans distinction de classes	2,125,700 »	
11	Justices de paix et tribunaux de police.	936,000 »	
CHAPITRE III.			
JUSTICE MILITAIRE.			
12	Cour militaire. Personnel	20,650 »	75,760 »
13	— Matériel	1,500 »	
14	Auditeurs militaires et anciens prévôts.	48,400 »	
15	Frais de bureau et indemnité pour feu et lumière. Ameublement des locaux des conseils de guerre	5,400 »	
CHAPITRE IV.			
FRAIS DE JUSTICE.			
16	Frais de justice en matière criminelle, correctionnelle et de police, y compris les frais des communications téléphoniques. (Crédit non limitatif.) Les frais de transport des étrangers conduits à la frontière sont assimilés aux frais de justice et liquidés d'après les mêmes tarifs	1,500,000 »	1,519,308 »
17	Traitements des exécuteurs des arrêts criminels.	7,008 »	
18	— des préposés à la conduite des voitures cellulaires.	12,300 »	
A REPORTER. . . . fr.		»	6,494,508 »

POUR L'EXERCICE 1889.

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
	REPORT. . . . fr.	.	8,494,508 .
	CHAPITRE V.		
	PALAIS DE JUSTICE.		
19	Construction, réparation et entretien de locaux. — Subsidés aux provinces et aux communes pour les aider à fournir des locaux convenables pour le service des tribunaux et des justices de paix. — Mobilier du Palais de justice de Bruxelles : confection, entretien et réparations. — Rémunération pour le service de l'ameublement jusqu'à l'achèvement des travaux y relatifs.	107,000 .	107,000 .
	CHAPITRE VI.		
	PUBLICATIONS OFFICIELLES.		
20	Traitements des fonctionnaires, employés et gens de service de la direction du <i>Moniteur</i> .	25,000 .	
21	Impression du <i>Recueil des lois</i> , du <i>Moniteur</i> , des <i>Annales parlementaires</i> , des <i>Comptes rendus des séances des Chambres</i> et travaux accessoires	400,000 .	
22	Abonnement au <i>Bulletin des arrêts de la Cour de cassation</i>	5,000 .	
25	Publication d'un recueil des anciennes lois des Pays-Bas autrichiens, de la principauté de Liège et d'autres pays dont le territoire est compris dans le royaume de Belgique; publication d'un recueil d'instructions-circulaires émanées du Département de la Justice, depuis la réunion de la Belgique à la France, en 1795; impression d'avant-projets de lois et autres documents législatifs; frais de route et autres des membres des commissions de législation	25,500 .	460,500 .
24	Indemnités et traitements d'employés attachés à la Commission royale de publication des anciennes lois	7,000 .	
	CHAPITRE VII.		
	PENSIONS ET SECOURS.		
25	Pensions civiles (paiement des termes échus avant l'inscription au grand-livre)	15,000 .	
26	Secours à des magistrats et à des employés près des cours et tribunaux, ou à leurs veuves et familles qui, sans avoir droit à une pension, ont des titres à un secours par suite d'une position malheureuse	9,000 .	
27	Secours à des employés ou veuves et familles d'employés de l'administration centrale du Ministère de la Justice ou des établissements y ressortissant, qui se trouvent dans le même cas que ci-dessus.	2,000 .	50,000 .
28	Secours à des employés ou veuves et familles d'employés des prisons se trouvant dans le même cas que ci-dessus	4,000 .	
	A REPORTER. . . . fr.	.	7,091,808 .

BUDGET DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE (SUITE).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
	REPORT. . . . fr.	•	7,091,808 •
	CHAPITRE VIII.		
	CULTES.		
29	Clergé supérieur du culte catholique	281,400 •	5,236,400 •
30	Clergé inférieur du culte catholique	4,201,000 •	
31	Subsides aux provinces, aux communes et aux fabriques d'église, pour les édifices servant au culte catholique, y compris les tours mixtes et les frais du culte dans l'église du camp de Beverloo.	500,000 •	
32	Culte protestant et anglican (<i>Personnel</i>)	80,000 •	
33	Subsides pour frais du culte et dépenses diverses.	10,000 •	
34	Culte israélite (<i>Personnel</i>).	17,000 •	
35	Frais de bureau du consistoire central et dépenses imprévues.	1,000 •	
36	Subsides aux provinces, communes et consistoires pour construction d'édifices consacrés aux cultes protestant et israélite	10,000 •	
37	Pensions ecclésiastiques (paiement des termes échus avant l'inscription au grand-livre)	16,000 •	
38	Secours pour les ministres des cultes	30,000 •	
	CHAPITRE IX.		
	BIENFAISANCE.		
	SECTION 1^{re}. — Établissements de bienfaisance et d'aliénés.		
39	Frais d'entretien et de transport d'indigents que la loi met à la charge de l'État . . .	240,000 •	837,500 •
40	Subsides <i>a</i>) : 1° à accorder extraordinairement à des établissements de bienfaisance et à des hospices d'aliénés; 2° aux communes, pour l'entretien et l'instruction des aveugles et sourds-muets indigents, dans le cas de l'article 131, n° 17, de la loi communale; 3° aux établissements pour aveugles et sourds-muets; 4° aux communes pour les frais d'entretien des aliénés dans le cas du n° 14 de la loi du 28 décembre 1875; 5° pour secours aux victimes de l'ophthalmie militaire, qui n'ont pas droit à une pension ou à un secours à la charge du Département de la Guerre. — <i>b</i>) pour construction et agrandissement d'asiles d'aliénés avec affectation, au besoin, de la partie du crédit qui restera disponible à la construction et à l'ameublement de l'asile des hommes aliénés à Tournai ainsi qu'à l'agrandissement et à l'amélioration de l'asile des femmes aliénées à Mons (Y compris 100,000 francs en charges extraordinaires ou temporaires.)	355,000 •	
41	Frais de route et de séjour et indemnités des membres des commissions spéciales pour les établissements de charité et de bienfaisance, de l'inspecteur général des établissements de bienfaisance et des asiles d'aliénés, des inspecteurs adjoints ainsi que des membres et secrétaires des comités d'inspection desdits asiles	10,000 •	
42	Impression et achat d'ouvrages spéciaux concernant les établissements de bienfaisance, et frais divers	7,500 •	
	A REPORTER . . . fr.	•	13,225,708 •

BUDGET DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE (SUITE).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
	REPORT. . . . fr.	"	15,225,708 "
	SECTION 2. — Écoles agricoles de Ruysselede et de Beernem.		
43	Écoles agricoles de Ruysselede et de Beernem	280,000 "	
44	Patronage des colons libérés	5,000 "	
	CHAPITRE X		
	PRISONS.		
45	Frais d'entretien, d'habillement, de couchage et de nourriture des détenus. Articles de consommation et de transformation	1,000,000 "	
46	Salaires des détenus.	55,000 "	
47	Confection et frais d'habillement des surveillants	28,000 "	
48	Frais de voyage des membres des commissions, des fonctionnaires et employés.	6,000 "	
49	Traitements des fonctionnaires et employés	1,072,675 "	
50	Indemnité de logement à certains surveillants mariés ou veufs avec enfants.	20,550 "	2,595,025 "
51	Frais d'impression et de bureau	44,000 "	
52	Patronage des jeunes détenus libérés des maisons de réforme	9,000 "	
53	Achat, confection et entretien du mobilier. — Entretien et travaux d'amélioration des bâtiments	260,000 "	
54	Honoraires et indemnités de route aux architectes, pour les plans, devis et cahiers des charges relatifs à l'entretien et à l'amélioration des bâtiments; direction et surveillance des travaux.	10,000 "	
	CHAPITRE XI.		
	FRAIS DE POLICE.		
55	Mesures de sûreté publique	60,000 "	60,000 "
	A REPORTER. . . . fr.	"	15,880,755 "

BUDGET DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE (SUITE).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
	REPORT. . . . fr.	»	15,880,733 »
	CHAPITRE XII.		
	TRAITEMENTS DE DISPONIBILITÉ ET DÉPENSES IMPRÉVUES.		
56	Traitements temporaires de disponibilité des fonctionnaires et employés des divers services ressortissant au Département	15,000 »	24,000 .
57	Dépenses imprévues non libellées au Budget et dans lesquelles rentrent celles résultant de l'achat de livres qu'il y aurait lieu de fournir aux tribunaux. Secours aux agents salariés des divers services ressortissant au Département, ou à leurs familles, qui se trouvent dans une situation malheureuse. Secours à accorder pour frais de dernière maladie et de funérailles aux familles de fonctionnaires et employés ou d'agents pensionnés qui se trouvent dans une situation malheureuse	9,000 »	
	TOTAL DU BUDGET DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE. . . . fr.	»	15,904,733 »

Vu et approuvé pour être annexé à Notre arrêté
du 22 février 1888.

LÉOPOLD.

PAR LE ROI :

Le Ministre de la Justice,
JULES LE JEUNE.

Le Ministre des Finances,
A. BEERNAERT.

DÉVELOPPEMENTS

DU

BUDGET DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE

POUR L'EXERCICE 1889.



BUDGET DE L'EXERCICE 1889.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.			
CHAPITRE 1 ^{er} .					
ADMINISTRATION CENTRALE.					
1	»	Traitement du Ministre.			
2	»	— des fonctionnaires et employés.			
		PERSONNEL.			

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1889.	CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1888.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1887.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1886.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
21,000	21,000	»	»	21,000	21,000 »	
392,000	392,000	»	»	392,000	391,999 70	
413,000	413,000	»	»	413,000	412,999 70	

BUDGET DE L'EXERCICE 1889.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.				
			REPORT. . . fr.			
3	a.	MATÉRIEL. — Fournitures de bureau, impressions, papiers, livres, re- liures, etc.	25,000	»	48,000	»
	b.	— Éclairage, chauffage de 97 foyers	11,500	»		
	c.	— Entretien de l'hôtel et des bureaux, achat et entretien des meubles	11,500	»		
4	»	Frais de rédaction et de publication de recueils et documents statistiques. — Achat d'ouvrages y relatifs.				
5	»	Frais de route et de séjour des fonctionnaires et employés de l'administration centrale.				
		TOTAL DU CHAPITRE I ^{er}	fr.			
CHAPITRE II.						
ORDRE JUDICIAIRE.						
COUR DE CASSATION. — <i>Personnel.</i>						
6	»	Premier président	1	16,000	16,000	271,200
		Président de chambre	1	13,000	13,000	
		Conseillers.	15	11,250	168,750	
		Procureur général	1	16,000	16,000	
		Avocats généraux	2	12,000	24,000	
		Greffier en chef	1	7,000	7,000	
		Greffiers adjoints	2	4,500	9,000	
		Huissiers audienciers	6	750	4,500	
		Secrétaire du parquet	1	4000 à 4500	4,250	
		Employé	1	2000 à 2600	2,600	
		Messagers	5	1200 à 1800	5,520	
		Indemnités pour frais d'exécution de la loi du 30 juil- let 1881	»	»	200	
		Indemnité pour le service du cabinet du 1 ^{er} président.	»	»	500	
		Augmentation éventuelle des traitements	»	»	80	
		A REPORTER.	fr.			

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1889.	CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1888.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1887.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1886.	Observations.
		Augmentation.	Diminution.			
413,000	413,000	»	»	413,000	412,999 70	
48,000	48,000	»	»	48,000	50,192 68	
5,000	5,000	»	»	5,000	4,138 98	
6,500	6,500	»	»	6,500	4,877 90	
472,500	472,500	»	»	472,500	472,209 26	
271,200	271,200	»	»	270,700	269,557 »	
271,200	271,200	»	»	270,700	269,557 »	

BUDGET DE L'EXERCICE 1889.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DESIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.			
		REPORT. fr.			
		NOM d'agents.	APPOINTEMENTS PAR AN.	MONTANT de la DÉPENSE.	TOTAL par SERVICE.
		Matériel et menues dépenses de la Cour de cassation.			
7	"	La Cour	"	3,000	4,800
		Le parquet.	"	1,600	
		Dépenses éventuelles	"	200	
		COURS D'APPEL. — Personnel.			
		Premiers présidents	3	11,250	1,065,450
		Présidents de chambre	10	8,500	
		Conseillers.	76	7,500	
		Procureurs généraux.	3	11,250	
		Premiers avocats généraux.	3	8,500	
		Deuxièmes avocats généraux	10	8,000	
		Substituts des procureurs généraux	7	7,000	
		Greffiers en chef	3	5,000	
		Greffiers adjoints	21	4,000	
8	"	Secrétaires des parquets	3	4000 à 4500	
		Employés	13	2000 à 2600	
		Messagers	11	1200 à 1800	
		Huissiers audienciers	12	700	
		Concierges.	2	1100 à 1500	
		Indemnités pour frais d'exécution de la loi du 30 juillet 1881.	"	"	
		Indemnités pour le service du cabinet des premiers présidents	"	"	
		Indemnités à des personnes assumées en qualité de greffier	"	"	
		Augmentation éventuelle des traitements	"	"	
		Matériel des Cours.			
9	"	Cour d'appel de Bruxelles	"	"	23,800
		— de Gand	"	"	
		— de Liège	"	"	
		Dépenses éventuelles	"	"	
		Mobilier pour les Cours de Gand et de Liège	"	"	
Au moyen de ces allocations, les Cours doivent couvrir toutes les dépenses résultant du chauffage, de l'éclairage, des impressions, des fournitures de bureau et de l'entretien de leur mobilier. — Les comptes d'emploi doivent être rendus à la Cour des Comptes.					
A REPORTER. fr.					

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1889.	CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1888.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1887.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1886.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
271,200	271,200	»	»	270,700	269,537 »	
4,800	4,800	»	»	5,300	4,791 »	
1,065,450	1,065,450	»	»	1,057,450	1,057,513 42	
23,800	23,800	»	»	24,000	23,924 41	
1,565,250	1,565,250	»	»	1,557,450	1,558,588 83	

BUDGET DE L'EXERCICE 1889.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.			
		REPORT. . . . fr.			
		NOMBRE d'agents.	APPOINTEMENTS PAR AN.	MONTANT de la DÉPENSE.	TOTAL par SERVICE.
		TRIBUNAUX DE PREMIÈRE INSTANCE ET DE COMMERCE.			
		1 ^{re} CLASSE. — <i>Bruxelles, Gand, Liège et Anvers.</i>			
	a.	Présidents	4	7,500	30,000
		Vice-présidents	12	6,500	78,000
		Juges d'instruction	17	6,250	106,250
		Juges	55	5,000	175,000
		Procureurs du Roi	4	7,500	30,000
		Substituts	22	5,000	110,000
		Greffiers	4	3,200	12,800
		Greffiers adjoints, y compris l'augmentation de 200 fr.	40	3,200	128,000
		Secrétaires des parquets.	4	3400 à 3800	15,460
		Commis expéditionnaires, adjoints aux secrétaires . .	21	1200 à 2000	32,000
		Huissiers audienciers	23	400	9,200
		Augmentation éventuelle des traitements	»	»	1,490
					728,200
10		2 ^e CLASSE. — <i>Arlon, Bruges, Charleroi, Courtrai, Dinant, Louvain, Mons, Namur, Nivelles, Tongres, Termonde, Tournai et Verviers.</i>			
	b.	Présidents	13	7,000	91,000
		Vice-présidents	13	5,500	71,500
		Juges d'instruction	23	5,250	120,750
		Juges	47	4,500	211,500
		Procureurs du Roi	13	7,000	91,000
		Substituts	27	4,500	121,500
		Greffiers	13	3,200	41,600
		Greffiers adjoints, y compris l'augmentation de 200 fr.	53	3,000	159,000
		Secrétaires des parquets.	13	3000 à 3300	42,880
		Commis expéditionnaires, adjoints aux secrétaires . .	25	1200 à 2000	35,600
		Huissiers audienciers	48	300	14,400
		Augmentation éventuelle des traitements	»	»	2,120
					1,002,850
		A REPORTER. . . . fr.			
					1,731,050

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1889.	CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1888.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1887.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1886.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
1,365,250	1,365,250	»	»	1,357,450	1,355,585 85	
1,365,250	1,365,250	»	»	1,357,450	1,355,585 85	

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1889.	CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1888.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1887.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1886.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
1,565,250	1,565,250	»	»	1,557,450	1,555,585 83	
2,125,700	2,125,700	»	»	2,092,450	2,062,789 95	
956,000	956,000	»	»	951,500	951,500 »	
4,426,950	4,426,950	»	»	4,581,400	4,549,875 78	

BUDGET DE L'EXERCICE 1889.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.				
		NOMBRE d'agents.	APPOINTEM. par an.	MONTANT de la dépense.	TOTAL par service.	
CHAPITRE III.						
JUSTICE MILITAIRE.						
COUR MILITAIRE. — Personnel.						
12	»	Auditeur général	1	8,500	8,500	20,650
		Substitut de l'auditeur général	1	6,500	6,500	
		Secrétaire de l'auditeur général.	1	3500 à 4000	3,500	
		Huissier audencier	1	400	400	
		Messagers	1	1200 à 1800	1,500	
		Augmentation éventuelle des traitements	»	»	250	
Matériel.						
13	»	Matériel pour la Cour militaire.	»	1,300	1,300	
AUDITEURS MILITAIRES ET PRÉVÔTS.						
14	»	Auditeurs provinciaux de 1 ^{re} classe, à Anvers, Bruxelles, Gand et Liège	4	6,000	24,000	48,400
		Auditeurs provinciaux de 2 ^e classe, à Bruges, Mons et Namur	3	5,000	15,000	
		Auditeur adjoint à Anvers	1	4,000	4,000	
		Commis à l'auditorat de Bruxelles	1	2,000	2,000	
		Anciens prévôts militaires	4	500	2,000	
		Huissiers audenciers	7	200	1,400	
15	»	Frais de bureau et indemnité pour feu et lu- mière dont jouissent les auditeurs	1	420	420	5,400
			2	550	1,100	
			1	570	570	
			1	600	600	
»	»	Ameublement des locaux des conseils de guerre.	2	720	1,440	»
			»	»	1,270	
TOTAL DU CHAPITRE III. fr.						
CHAPITRE IV.						
FRAIS DE JUSTICE.						
16	a.	Frais de justice en matière criminelle, correctionnelle et de simple police		1,467,000	»	
		Frais de justice pour affaires du ressort de la Cour militaire, des conseils de guerre et de la garde civique		33,000		
17	»	Traitements des exécuteurs des arrêts criminels		7,008	»	
18	»	Traitements des préposés à la conduite des voitures cellulaires.		12,300	»	
TOTAL DU CHAPITRE IV. fr.						

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1889.	CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1888.	DIFFÉRENCES		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1887.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1886.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
20,650	20,650	»	»	20,650	20,349 98	
1,300	1,300	»	»	1,500	1,175 30	
48,400	48,400	»	»	48,400	47,900 »	
5,400	5,400	»	»	5,720	5,052 68	
»	»	»	»	»	»	
75,750	75,750	»	»	76,270	74,477 96	
1,500,000	1,500,000	»	»	1,200,000	1,821,944 16	
7,008	7,008	»	»	7,008	5,749 92	
12,300	12,500	»	»	12,500	12,300 »	
1,519,508	1,519,508	»	»	1,219,508	1,859,994 08	

BUDGET DE L'EXERCICE 1889.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.																					
CHAPITRE V. PALAIS DE JUSTICE.																							
19	"	Construction, réparations et entretien de locaux. — Subsidés aux provinces et aux communes, pour les aider à fournir des locaux convenables pour le service des tribunaux et des justices de paix. — Mobilier du Palais de Justice de Bruxelles : confection, entretien et réparations. Rémunération pour le service de l'ameublement jusqu'à l'achèvement des travaux y relatifs.																					
		TOTAL DU CHAPITRE V. fr.																					
CHAPITRE VI. PUBLICATIONS OFFICIELLES.																							
20	"	Traitements des fonctionnaires, employés et gens de service de la direction du <i>Moniteur</i>																					
		<table> <tr> <th>NOMBRE D'AGENTS.</th><th>Appointements par an.</th><th>Montant de la dépense.</th></tr> <tr> <td>1 Directeur</td><td>10,000 »</td><td rowspan="7">} 25,000 »</td></tr> <tr> <td>1 Chef de division</td><td>6,500 »</td></tr> <tr> <td>1 Traducteur.</td><td>3,500 »</td></tr> <tr> <td>1 Commis-concierge</td><td>2,200 »</td></tr> <tr> <td>1 Comptable.</td><td>1,000 »</td></tr> <tr> <td>1 Vérificateur.</td><td>500 »</td></tr> <tr> <td>Encaisseur</td><td>300 »</td></tr> <tr> <td>Augmentation éventuelle des traitements. Indemnités.</td><td>1,000 »</td><td></td></tr> </table>	NOMBRE D'AGENTS.	Appointements par an.	Montant de la dépense.	1 Directeur	10,000 »	} 25,000 »	1 Chef de division	6,500 »	1 Traducteur.	3,500 »	1 Commis-concierge	2,200 »	1 Comptable.	1,000 »	1 Vérificateur.	500 »	Encaisseur	300 »	Augmentation éventuelle des traitements. Indemnités.	1,000 »	
NOMBRE D'AGENTS.	Appointements par an.	Montant de la dépense.																					
1 Directeur	10,000 »	} 25,000 »																					
1 Chef de division	6,500 »																						
1 Traducteur.	3,500 »																						
1 Commis-concierge	2,200 »																						
1 Comptable.	1,000 »																						
1 Vérificateur.	500 »																						
Encaisseur	300 »																						
Augmentation éventuelle des traitements. Indemnités.	1,000 »																						
21	"	Impression du <i>Recueil des lois</i> , du <i>Moniteur</i> , des <i>Annales parlementaires</i> , des <i>Comptes rendus des séances des Chambres</i> , et travaux accessoires																					
22	"	Abonnement au <i>Bulletin de la Cour de cassation</i>																					
23	"	Publication d'un recueil des anciennes lois des Pays-Bas autrichiens, de la principauté de Liège et d'autres pays dont le territoire est compris dans le royaume de Belgique; publication d'un recueil d'instructions-circulaires émanées du Département de la Justice, depuis la réunion de la Belgique à la France, en 1795; impression d'avant-projets de loi et autres documents législatifs; frais de route et autres des membres des commissions de législation																					
24	"	Indemnités et traitements d'employés attachés à la Commission royale de la publication des anciennes lois.																					
		TOTAL DU CHAPITRE VI. fr.																					

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CREDITS demandes POUR L'EXERCICE 1889.	CREDITS proposés POUR L'EXERCICE 1888.	DIFFÉRENCES.		CREDITS voies POUR L'EXERCICE 1887.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1886.	Observations.
		Augmentation.	Diminution.			
107,000	107,000	»	»	55,000	134,242 60	
107,000	107,000	»	»	55,000	134,242 60	
25,000	25,000	»	»	25,000	23,774 96	
400,000	400,000	»	»	400,000	290,518 69	
3,000	3,000	»	»	3,000	2,737 »	
25,300	25,300	»	»	25,300	7,112 14	
7,000	7,000	»	»	7,000	4,919 25	
460,300	460,300	»	»	460,300	320,062 04	

BUDGET DE L'EXERCICE 1889.

NUMÉRO des articles.	LETTERA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.																																													
CHAPITRE VII.																																															
PENSIONS ET SECOURS.																																															
25	»	Pensions civiles. — Payement des termes échus avant l'inscription au Grand-Livre																																													
26	»	Secours à des magistrats et à des fonctionnaires et employés attachés aux cours et tribunaux, ou à leurs veuves et familles qui, sans avoir droit à la pension, ont des titres à un secours, par suite d'une position malheureuse.																																													
27	»	Secours à des employés ou veuves et familles d'employés de l'administration centrale du Ministère de la Justice ou d'établissements y ressortissant, se trouvant dans le même cas que ci-dessus.																																													
28	»	Secours à des employés ou veuves et familles d'employés des prisons se trouvant dans le même cas que ci-dessus																																													
		TOTAL DU CHAPITRE VII. fr.																																													
CHAPITRE VIII.																																															
CULTES.																																															
Culte catholique.																																															
29	»	Clergé supérieur du culte catholique																																													
<table><tr><th>CLERGÉ SUPÉRIEUR.</th><th>NOMBRE d'agents.</th><th>Appointements par an.</th><th>TOTAL des traitements.</th></tr><tr><td>Archevêque.</td><td>1</td><td>21,000 »</td><td>21,000 »</td></tr><tr><td>Evêques</td><td>5</td><td>16,000 »</td><td>80,000 »</td></tr><tr><td>Frais de tournées et du secrétariat</td><td>»</td><td>»</td><td>21,600 »</td></tr><tr><td>Secrétaire d'évêché</td><td>1</td><td>1,000 »</td><td>1,000 »</td></tr><tr><td>— — — — —</td><td>2</td><td>1,500 »</td><td>3,000 »</td></tr><tr><td>Vicaires généraux</td><td>3</td><td>3,600 »</td><td>10,800 »</td></tr><tr><td>— — — — —</td><td>10</td><td>3,200 »</td><td>32,000 »</td></tr><tr><td>Chanoines</td><td>20</td><td>2,400 »</td><td>48,000 »</td></tr><tr><td>— — — — —</td><td>52</td><td>2,000 »</td><td>64,000 »</td></tr><tr><td></td><td>74</td><td></td><td>281,400 »</td></tr></table>				CLERGÉ SUPÉRIEUR.	NOMBRE d'agents.	Appointements par an.	TOTAL des traitements.	Archevêque.	1	21,000 »	21,000 »	Evêques	5	16,000 »	80,000 »	Frais de tournées et du secrétariat	»	»	21,600 »	Secrétaire d'évêché	1	1,000 »	1,000 »	— — — — —	2	1,500 »	3,000 »	Vicaires généraux	3	3,600 »	10,800 »	— — — — —	10	3,200 »	32,000 »	Chanoines	20	2,400 »	48,000 »	— — — — —	52	2,000 »	64,000 »		74		281,400 »
CLERGÉ SUPÉRIEUR.	NOMBRE d'agents.	Appointements par an.	TOTAL des traitements.																																												
Archevêque.	1	21,000 »	21,000 »																																												
Evêques	5	16,000 »	80,000 »																																												
Frais de tournées et du secrétariat	»	»	21,600 »																																												
Secrétaire d'évêché	1	1,000 »	1,000 »																																												
— — — — —	2	1,500 »	3,000 »																																												
Vicaires généraux	3	3,600 »	10,800 »																																												
— — — — —	10	3,200 »	32,000 »																																												
Chanoines	20	2,400 »	48,000 »																																												
— — — — —	52	2,000 »	64,000 »																																												
	74		281,400 »																																												
A REPORTER. . . fr.																																															

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1889.	CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1888.	DIFFÉRENCES. AUGMENTATION. DIMINUTION.		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1887.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1886	Observations.
15,000	15,000	»	»	15,000	11,008 88	
9,000	9,000	»	»	9,000	9,000 »	
2,000	2,000	»	»	2,000	2,000 »	
4,000	4,000	»	»	4,000	4,000 »	
30,000	30,000	»	»	30,000	26,008 88	
281,400	281,400	»	»	281,400	278,633 34	
281,400	281,400	»	»	281,400	278,633 34	

32

BUDGET DE L'EXERCICE 1889.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.			
				REPORT. . . fr.	
		CHAPITRE VIII (SUITE).			
50	»	Clergé inférieur du culte catholique			
		CLERGÉ INFÉRIEUR.	NOMBRE d'agents.	Appointements par an.	TOTAL des traitements.
		Curés de 1 ^{re} classe	88	2,047 50	180,180 »
		Curés de 2 ^e classe	24	1,600 »	58,400 »
		— —	47	1,500 »	70,500 »
		— —	72	1,565 »	98,280 »
		Desservants	247	1,200 »	260,400 »
		— —	585	1,100 »	644,500 »
		— —	2,054	950 »	1,952,500 »
		Chapelains	4	800 »	5,200 »
		— —	11	700 »	7,700 »
		— —	166	600 »	99,600 »
		Vicaires	3	800 »	2,400 »
		— —	18	700 »	12,600 »
		— —	1,577	600 »	946,200 »
		Coadjuteurs	1	600 »	600 »
		Aumôniers	21	»	28,025 »
		Desservants d'églises annexes et d'autres ser- vices reconnus par l'État. — Indemnités . .	»	»	10,400 »
			4,866		4,352,085 »
51	»	Subsides aux provinces, aux communes et aux fabriques d'église, pour les édifices servant au culte catholique, y compris les tours mixtes et les frais du culte au camp de Beverloo . . .			
		<i>Culte protestant et anglican.</i>			
52	»	Traitements des pasteurs et employés			
		PASTEURS ET EMPLOYÉS.	NOMBRE d'agents	Appointements par an	TOTAL des traitements.
		Pasteurs	2	5,292 »	10,584 »
		— —	3	4,000 »	12,000 »
		— —	1	5,951 20	3,951 20
		— —	2	5,528 »	7,056 »
		— —	1	3,000 »	3,000 »
		— —	8	2,400 »	19,200 »
		— —	5	2,280 »	11,400 »
		— —	1	1,900 »	1,900 »
		Lecteur-chantre	1	1,008 »	1,008 »
		— —	1	762 »	762 »
		— —	3	480 »	1,440 »
		Sacristain	1	504 »	504 »
		Marguilliers	2	258 »	516 »
		— —	7	252 »	1,764 »
		Augmentations de traitement	»	»	4,934 80
			58		80,000 »
				A REPORTER. . . fr.	

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandes POUR L'EXERCICE 1889.	CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1888.	DIFFÉRENCES		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1887.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1886.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
281,400	281,400	»	»	281,400	278,633 34	
4,291,000	4,291,000	»	»	4,261,000	4,258,017 41	

BUDGET DE L'EXERCICE 1889.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.			
					REPORT. . . fr.
		CHAPITRE VIII (SUITE).			
33	»	Subsides pour frais du culte et dépenses diverses.			
		<i>Culte israélite.</i>			
34	»	Traitements des ministres et employés			
		MINISTRES ET EMPLOYÉS.	NOMBRE d'agents.	Appointements par an.	TOTAL des traitements.
		Grand rabbin	1	5,292 »	5,292 »
		Ministres officiants	2	2,000 »	4,000 »
		— —	1	1,300 »	1,300 »
		— —	3	1,100 »	3,300 »
		— —	1	800 »	800 »
		Secrétaire du consistoire.	1	600 »	600 »
		Augmentations de traitement	1	»	1,708 »
			9		17,000 »
35	»	Frais de bureau du consistoire central et dépenses imprévues			
36	»	Subsides aux provinces, aux communes et aux consistoires, pour constructions d'édifices consacrés aux cultes protestant et israélite.			
		<i>Pensions et secours pour les divers cultes.</i>			
37	»	Pensions ecclésiastiques. — Payement des termes échus avant l'inscription au Grand-Livre. . .			
38	»	Secours pour les ministres des cultes.			
		TOTAL DU CHAPITRE VIII.			

TOTAL DU CHAPITRE VIII. fr.

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1889.	CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1888.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS totés POUR L'EXERCICE 1887.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1886.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
5,152,400	5,152,400	"	"	4,867,666	4,861,652 01	
10,000	10,000	"	"	10,000	8,758 77	
17,000	17,000	"	"	13,292	13,292 "	
1,000	1,000	"	"	1,000	1,000 "	
10,000	10,000	"	"	10,000	4,000 "	
16,000	16,000	"	"	16,000	14,499 99	
30,000	30,000	"	"	30,000	29,600 "	
5,236,400	5,236,400	"	"	4,949,958	4,934,802 77	

BUDGET DE L'EXERCICE 1889.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.		
CHAPITRE IX.				
BIENFAISANCE.				
SECTION PREMIÈRE. — Établissements de bienfaisance et d'aliénés.				
39	»	Frais d'entretien et de transport d'indigents que la loi met à la charge de l'État.		
40	»	Subsides : a. 1° à accorder extraordinairement à des établissements de bienfaisance et à des hos- pices d'aliénés; 2° aux communes, pour l'entretien et l'instruction des aveugles et sourds-muets indigents, dans le cas de l'article 131, n° 17, de la loi communale; 3° aux établissements pour aveugles et sourds-muets; 4° aux communes pour les frais d'entretien des aliénés dans le cas du n° 14 de la loi du 28 décembre 1873; 5° pour secours aux victimes de l'ophthalmie mi- litaire qui n'ont pas droit à une pension ou à un secours à la charge du Département de la Guerre; b. pour construction et agrandissement d'asiles d'aliénés, avec affectation, au besoin, de la partie du crédit qui restera disponible à la construction et à l'ameublement de l'asile des hommes aliénés à Tournai, ainsi qu'à l'agrandissement et à l'amélioration de l'asile des femmes aliénées à Mons.		
41	»	Frais de route et de séjour et indemnités des membres des commissions spéciales pour les établis- sements de charité et de bienfaisance, de l'inspecteur général des établissements de bienfaisance et des asiles d'aliénés, des commissaires spéciaux ainsi que des membres et secrétaires des comités d'inspection desdits asiles.		
42	»	Impressions, achat d'ouvrages spéciaux relatifs aux établissements de bienfaisance, et frais divers.		
	»	Subsides pour le patronage des condamnés libérés		
SECTION DEUXIÈME — Écoles agricoles de Ruysselede et de Beernem.				
43	»	Écoles agricoles de Ruysselede et de Beernem.		
PERSONNEL.		NOMBRE d'agents.	APPOINTEMENTS par an.	MONTANT de la dépense.
Directeur		1	6,000	6,000
Aumônier		1	2,400	2,400
» adjoint		1	1,600	1,600
Médecin		1	2,000	2,000
» adjoint		1	1,200	1,200
Agent comptable		1	5,100	5,100
Instituteur principal		1	2,000	2,000
Instituteurs adjoints		5	1,600 à 1,800	8,600
Magasinier		1	2,000	2,000
Commis		2	1,550 à 1,600	2,950
Jardinier en chef		1	2,400	2,400
Chef de culture		1	2,400	2,400
Instructeur spécial		1	2,400	2,400
Surveillants en chef		2	2,000 à 2,200	4,200
Surveillants de 1 ^{re} classe		8	1,550 à 1,450	11,000
Surveillants de 2 ^e classe		5	950 à 1,200	5,500
Surveillantes		10	700	7,000
		45		
Augmentation éventuelle des traitements, indemnités				1,000
A REPORTER. fr.				

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1880	CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1888.	DIFFÉRENCES		CREDITS totale POUR L'EXERCICE 1887.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1886.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
240,000	240,000	»	»	240,000	224,998 20	
355,000	355,000	»	»	355,000	355,000 »	
10,000	10,000	»	»	10,000	8,630 90	
7,500	7,500	»	»	7,500	7,408 85	
»	»	»	»	14,000	15,500 »	
280,000	280,000	»	»	95,000	93,454 78	
		»	»	1,000	872 60	
		»	»	3,000	2,346 14	
		»	»	2,500	1,876 54	
»	»	»	»	65,750	66,019 68	
892,500	892,500	»	»	791,750	774,107 69	

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1889.	CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1888.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1887.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1886.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
892,500	892,500	»	»	791,750	774,407 69	
		»	»	2,300	2,016 40	
		»	»	30,000	29,648 71	
5,000	5,000	»	»	»	»	
		»	»	16,450	12,990 03	
		»	»	28,000	30,563 27	
		»	»	28,000	28,423 57	
897,500	897,500	»	»	896,500	877,753 67	
1,090,000	1,090,000	»	»	1,090,000	1,162,222 98	
55,000	50,000	5,000	»	50,000	18,804 17	
28,000	28,000	»	»	28,000	23,888 69	
6,000	6,000	»	»	6,000	6,737 50	
1,072,675	1,059,775	32,900	»	1,059,775	949,893 99	
2,251,675	2,213,775	37,900	»	2,213,775	2,163,869 53	

BUDGET DE L'EXERCICE 1889.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.			
		REPORT. fr.			
		PERSONNEL (suite).			
		DÉSIGNATION DES EMPLOIS.	NOMBRE d'agents	TRAITEMENTS. Minimum. Maximum.	TOTAL des traitements.
		REPORT.	157	fr.	502,750 »
		Instituteurs auxiliaires.	4	600 1,000	2,800 »
		— lecteurs	11	550 550	4,650 »
		Comptables	4	2,600 3,500	11,600 »
		Commis de 1 ^{re} classe	11	2,100 2,500	25,700 »
		— de 2 ^e — (comptables)	13	1,900 2,500	28,700 »
		— de 2 ^e —	11	1,600 2,000	19,400 »
		— de 5 ^e — (comptables)	14	1,500 1,800	25,100 »
		— de 5 ^e —	30	1,200 1,500	38,600 »
		Magasiniers	7	1,600 2,000	13,800 »
		Surveillantes religieuses	78	675 800	53,200 »
		— laïques	8	700 700	5,600 »
		Chefs surveillants	12	1,800 2,200	24,000 »
		Surveillants de 1 ^{re} et de 2 ^e classe	542	1,100 1,450	417,282 50
		Chef de culture	1	2,200 2,500	2,500 »
		Surveillant de culture	1	1,400 1,800	1,800 »
		Surveillants spéciaux	15	1,400 1,800	23,600 »
		Commissionnaires	18	200 1,000	8,180 »
		Maîtres de musique.	2	750 750	1,500 »
		Organistes. — Chantres. — Acolytes	58	40 500	8,120 »
		Aumôniers protestants et israélites	25	240 500	7,084 »
		Contre-maitres	2	2,200 2,500	4,850 »
		Chevrons aux surveillants	»	» »	6,624 »
		Remplacement provisoire d'agents malades, secours en cas de maladie, indemnités, etc.	»	» »	4,554 50
		Augmentations de traitements	»	» »	52,900 »
		TOTAL.	804	fr.	1,072,675 »
50	»	Indemnité de logement à certains surveillants mariés ou veufs avec enfants			
51	»	Frais d'impression et de bureau			
		A REPORTER. fr.			

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1889.	CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1888.	DIFFÉRENCES		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1887.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1886.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION	DIMINUTION			
2,231,675	2,213,775	37,900	»	2,213,775	2,163,569 53	
20,350	20,350	»	»	20,350	18,539 52	
44,000	12,000	52,000	»	12,000	8,604 77	
2,316,025	2,246,125	69,900	»	2,246,125	2,190,713 62	

BUDGET DE L'EXERCICE 1889.

NUMÉRO des articles.	LITTERA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
		REPORT. fr.
52	»	Patronage des jeunes détenus libérés des maisons de réforme.
53	»	Achat, confection et entretien du mobilier. — Entretien et amélioration des bâtiments.
54	»	Honoraires et indemnités de route aux architectes pour les plans, devis et cahiers des charges relatifs à l'entretien et à l'amélioration des bâtiments, la direction et la surveillance des travaux.
		TOTAL DE LA SECTION PREMIÈRE. fr.
		SECTION DEUXIÈME. — <i>Service des travaux.</i>
»	»	Achat de matières premières et ingrédients pour la fabrication
»	»	Travaux industriels. — Salaires des détenus
»	»	Frais d'impression et de bureau
»	»	Traitements des employés
		TOTAL DE LA SECTION DEUXIÈME. fr.
		TOTAL DU CHAPITRE X. fr.
		CHAPITRE XI.
		FRAIS DE POLICE.
55	»	Mesures de sûreté publique.
		TOTAL DU CHAPITRE XI. fr.
		CHAPITRE XII.
		TRAITEMENTS DE DISPONIBILITÉ ET DÉPENSES IMPRÉVUES.
56	»	Traitements temporaires de disponibilité des fonctionnaires et employés des divers services ressortissant au Département
57	»	Dépenses imprévues non libellées au Budget, et dans lesquelles rentrent celles résultant de l'achat de livres qu'il y aurait lieu de fournir à des tribunaux. Secours aux agents salariés des divers services ressortissant au Département, ou à leurs familles qui se trouvent dans une situation malheureuse. Secours à accorder pour frais de dernière maladie et de funérailles aux familles de fonctionnaires et employés décédés ou d'agents pensionnés qui se trouvent dans une situation malheureuse
		TOTAL DU CHAPITRE XII. fr.

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1889.	CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1888	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1887.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1886.	Observations.
		AUGMENTATION	DIMINUTION.			
2,516,025	2,246,125	69,900	»	2,246,125	2,190,715 62	
9,000	9,000	»	»	»	»	
260,000	260,000	»	»	245,000	180,000 »	
10,000	10,000	»	»	10,000	11,091 17	
2,595,025	2,525,125	69,900	»	2,501,125	2,381,804 79	
»	»	»	»	»	113,003 70	
»	»	»	»	»	53,720 23	
»	»	»	»	»	318 42	
»	»	»	»	»	57,983 45	
»	»	»	»	»	205,025 80	
2,595,025	2,525,125	69,900	»	2,501,125	2,386,830 59	
AUGMENTATION. fr.		69,900				
60,000	60,000	»	»	60,000	60,000 »	
60,000	60,000	»	»	60,000	60,000 »	
15,000	15,000	»	»	15,000	11,738 64	
9,000	9,000	»	»	9,000	6,707 60	
24,000	24,000	»	»	24,000	18,446 24	

BUDGET DE L'EXERCICE 1889.

NUMÉROS des chapitres.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
<i>Récapitulation.</i> —	
I.	Administration centrale.
II.	Ordre judiciaire
III.	Justice militaire
IV.	Frais de justice
V.	Palais de justice
VI.	Publications officielles
VII.	Pensions et secours
VIII.	Cultes
IX.	Établissements de bienfaisance
X.	Prisons
XI.	Frais de police
XII.	Dépenses imprévues
TOTAL. fr.	

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1889.	CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1888.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1887.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1886.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
472,500 »	472,500 »	»	»	472,500 »	472,209 26	
4,426,950 »	4,426,950 »	»	»	4,581,400 »	4,349,875 78	
75,750 »	75,750 »	»	»	76,270 »	74,477 96	
1,519,508 »	1,519,508 »	»	»	1,219,508 »	1,859,994 08	
107,000 »	107,000 »	»	»	55,000 »	154,242 60	
460,500 »	460,500 »	»	»	460,500 »	529,062 04	
50,000 »	30,000 »	»	»	30,000 »	26,008 88	
5,256,400 »	5,256,400 »	»	»	4,949,958 »	4,934,802 77	
897,500 »	897,500 »	»	»	896,500 »	877,783 67	
2,595,025 »	2,525,125 »	69,900	»	2,501,125 »	2,586,830 59	
60,000 »	60,000 »	»	»	60,000 »	60,000 »	
24,000 »	24,000 »	»	»	24,000 »	18,446 24	
15,904,733 »	15,834,833 »	69,900	»	15,126,361 ⁽¹⁾ »	15,723,703 87	
AUGMENTATION. . . fr.		69,900				

(1) Non compris un crédit supplémentaire de 18,125 francs, alloué par la loi du 30 décembre 1887.

(136)